

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
en exercice : 18
présents : 14
votants : 17

L'an deux mil quatorze et le **dix sept mars**, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de **Saint Léger-sur-Dheune**, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LERICHE Daniel, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 10 mars 2014.

Présents : MM. Daniel LERICHE, Roger PACOREL, Louis WAGNER Mme Jacqueline TOMBEUR, Mlle Isabelle GUILLEMIN, M. Damien BONDOUX, Mme Consiglia DUBOIS, Mme Laurence AUGAGNEUR, M. Guy MARCHANDEAU, Mmes Jacqueline LEVI-CHEBAT, Corinne FAYET-FRIBOURG, MM Jan CASTAINGS-LAHAILLE, Patrick GRAVIER, Mme Isabelle BALLOUARD.

Excusés : M. Robert FANZUTTI (pouvoir à Isabelle GUILLEMIN), Mme Jocelyne BRUNELLE (pouvoir à Daniel LERICHE), Jean-Claude HOUDEMMENT (pouvoir à Guy MARCHANDEAU).

Absente : Mlle Delphine MICHEL.

Délibération n° 2014-001

Programme 2014 d'intervention pour l'investissement communal du Conseil Général de Saône-et-Loire

M. le Maire rappelle les modalités d'intervention du Conseil Général au titre du programme d'intervention pour l'investissement communal (PIIC) qui s'adresse aux communes de moins de 10 000 habitants.

La somme de 16 000 € sera allouée à la commune de St Léger sur le programme 2014 pour les travaux de mise en accessibilité de la mairie et de ses abords.

M. le Maire entendu, après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**, à l'unanimité :

- prend acte de la possibilité de financer les travaux de mise en accessibilité de la mairie et de ses abords dans le cadre du programme d'intervention pour l'investissement communal du Conseil Général de Saône-et-Loire.

- approuve le projet présenté d'un montant de 70 585 € HT.

- décide de financer l'opération comme suit :

coût total des travaux : 70 585 € HT

plan de financement :

P2IC : 16 0000 €

DETR : 21 175.50 €

Fonds propres : 33 409.50 €

Nombre de conseillers
en exercice : 18 ; présents : 14 ; votants : 15

Délibération 2014-002

Compte administratif 2013 -

Bâtiment industriel communal - Location.vente (bâtiment industriel n°2)

M. Pacorel est nommé président de séance, M. le Maire ayant quitté la salle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2013 de l'opération « bâtiment industriel communal - location vente » d'où il ressort :

- un résultat cumulé de fonctionnement nul.
- un résultat cumulé d'investissement nul.

Résultats de clôture conformes au compte de gestion provisoire présenté par le comptable.

Délibération 2014-003

Compte administratif 2013 - Bâtiment technique Locaboat

M. Pacorel est nommé président de séance, M. le Maire ayant quitté la salle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2013 de l'opération « bâtiment technique Locaboat » d'où il ressort :

- un excédent de fonctionnement cumulé de 18 027.50 euros.
- un besoin de financement de la section d'investissement de 8 741.74 euros.

Résultats de clôture conformes au compte de gestion provisoire présenté par le comptable.

Délibération 2014-004

Compte administratif 2013 - Capitainerie Point I

M. Pacorel est nommé président de séance, M. le Maire ayant quitté la salle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2013 de l'opération « capitainerie » d'où il ressort :

- un excédent de fonctionnement cumulé de 19 338.67 euros.
- un besoin de financement de la section d'investissement de 5 259.87 euros.

Résultats de clôture conformes au compte de gestion provisoire présenté par le comptable.

Délibération 2014-005

Compte administratif 2013 - Centre de loisirs

M. Pacorel est nommé président de séance, M. le Maire ayant quitté la salle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2013 du service « centre de loisirs » d'où il ressort :

- un excédent de fonctionnement cumulé de 1 816.84 euros.
- un solde d'exécution positif d'investissement cumulé de 3.45 euros

Résultats de clôture conformes au compte de gestion provisoire présenté par le comptable.

Délibération 2014-006

Compte administratif 2013 – Assainissement

M. Pacorel est nommé président de séance, M. le Maire ayant quitté la salle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2013 du service « assainissement » d'où il ressort :

- un excédent de fonctionnement cumulé de 24 191.98 euros.
- un solde d'exécution positif d'investissement de 85 119.46 euros
un solde négatif des restes à réaliser d'investissement de 34 080 euros

Résultats de clôture conformes au compte de gestion provisoire présenté par le comptable.

Délibération 2014-007

Compte administratif 2013 - Service principal

M. Pacorel est nommé président de séance, M. le Maire ayant quitté la salle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2013 du budget Principal d'où il ressort :

- un excédent de fonctionnement de 204 699.55 euros.
- un solde d'exécution négatif de la section d'investissement de 282 288.32 euros
un solde des restes à réaliser d'investissement négatif de 201 507 euros
soit un besoin de financement de la section d'investissement 483 795.32 euros.

Résultats de clôture conformes au compte de gestion provisoire présenté par le comptable.

Délibération 2014-008

Compte administratif 2013 - chaufferie bois avec réseau de chaleur

M. Pacorel est nommé président de séance, M. le Maire ayant quitté la salle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2013 de l'opération chaufferie bois avec réseau de chaleur d'où il ressort :

- un déficit de fonctionnement cumulé de 6 633.45 euros.
- un solde d'exécution négatif de la section d'investissement de 214 340.76 euros
un solde des restes à réaliser positif de 74 038.55 euros
soit un besoin de financement de la section d'investissement de 140 302.21 euros.

Résultats de clôture conformes au compte de gestion provisoire présenté par le comptable.

Délibération 2014-009

Compte administratif 2013 - Lotissement « clos des Joncs Salés 2 »

M. Pacorel est nommé président de séance, M. le Maire ayant quitté la salle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2013 de l'opération lotissement « clos des Joncs Salés 2 » d'où il ressort :

- un excédent de fonctionnement cumulé de 38 519.95 euros.
- un résultat cumulé d'investissement nul.

. Résultats de clôture conformes au compte de gestion provisoire présenté par le comptable.

Délibération 2014-0010

Compte administratif 2013 - Lotissement « clos des Joncs Salés »

M. Pacorel est nommé président de séance, M. le Maire ayant quitté la salle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2013 de l'opération lotissement « clos des Joncs Salés » d'où il ressort :

- un résultat cumulé de fonctionnement nul.
- un résultat cumulé d'investissement nul.

Résultats de clôture conformes au compte de gestion provisoire présenté par le comptable.

Délibération 2014-0011

Compte administratif 2013 - Lotissement « clos des Fontenelles »

M. Pacorel est nommé président de séance, M. le Maire ayant quitté la salle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2013 de l'opération lotissement « clos des Fontenelles » d'où il ressort :

- un résultat cumulé de fonctionnement nul.
- un résultat cumulé d'investissement nul.

Résultats de clôture conformes au compte de gestion provisoire présenté par le comptable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Affiché le 25/03/2014.

